

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf septembre, à 19H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, , Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée - Mme Jacqueline BLAIN, Mme Patricia VERGNAUD, Mme Judith MONTAUBAN, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Marie-José MORICE BOU SALA, Mme Christelle BRILLAUD, M. Pascal BINET, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES : Mme Isabelle LACREUSE qui donne pouvoir à M. Pascal CAILLE
M. Cyril DROUIN qui donne pouvoir à Mme Patricia VERGNAUD
M. Antoine SANTOS qui donne pouvoir à Mme Emilie DUPREY
M. Julien GUILLON qui donne pouvoir à M. Gilbert ARRIVE
M. Pascal BROCHARD - M. Patrick PERDRIAU

Date de la convocation : 02/09/2024

M. Gilbert ARRIVE est nommé secrétaire de séance.

N° : DELCM2024-09/01

OBJET : CRÉATION D'UN PUMP TRACK – ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'une procédure d'appel d'offres a été lancée en 13 lots séparés du 9 juillet au 2 août 2024 pour la construction d'un pump track.

La Commission d'ouverture des plis s'est réunie le vendredi 6 septembre pour la restitution de l'analyse réalisée par la maîtrise d'œuvre.

Il est proposé au Conseil Municipal, selon les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité (à savoir 60 % pour la valeur technique de l'offre et 40 % pour le prix des prestations), de retenir, comme étant les offres mieux-disantes, les entreprises suivantes :

Lots	Corps d'état	Nom de l'entreprise	Adresse	Montant HT
N°1	AMENAGEMENTS PAYSAGERS (PSE comprise)	GIRARDEAU TP	La Roseaie – BP3 – 85600 TREIZE-SEPTIERS	97 250.83 €
N°2	PUMP TRACK	BODIN TP	Boulevard Pascal – 85304 CHALLANS	84 845.59 €
TOTAL				182 096.42 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 17 voix pour et une abstention, décide :

- d'attribuer les 2 lots de l'appel d'offres relatif à la construction d'un pump track conformément au descriptif rédigé ci-dessus,
- de retenir la PSE (Prestation Supplémentaire Eventuelle) du lot 1 : modelé paysager
- d'autoriser Madame le Maire à signer les actes d'engagement ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier,
- d'autoriser Madame le Maire à signer les avenants éventuels aux marchés de travaux inférieurs à 10% du prix initial
- de dire que les crédits nécessaires à la dépense étaient inscrits au budget principal 2024

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gilbert ARRIVE



LE MAIRE,

Emilie DUPREY

